bulletin municipal

Juin 2006

Le mot du Maire

Après neuf mois de travaux, le réseau d'eaux usées du chef-lieu est relié à la station d'épuration de Thonon.

Ce sont plus de 800 000 € HT qui auront été nécessaires à la Communauté de Communes pour construire cette deuxième partie du réseau.

La commune a profité de ces travaux pour procéder à la réfection de la Route Vieille et du Chemin de Planaise.

Dès septembre, après une pause estivale, c'est un nouveau chantier qui s'ouvrira sur les Prés Carrés avec la mise en souterrain de la ligne moyenne tension traversant le plateau des Deudes et celui des Prés Carrés. Ce sera aussi l'occasion d'enfouir la moyenne tension, les câbles, la ligne France Telecom, de changer le réseau d'eau et de revoir l'éclairage public sur ce secteur.

A tous, bonnes vacances.

Daniel CHAUSSÉE

Festival de théâtre

Le 5° Festival de Théâtre Amateur s'est déroulé les deux premiers week-ends d'avril à Armoy. Plus de 1000 spectateurs se sont partagés 19 heures de spectacle, de théâtre varié et contemporain, à la fois drôle et grave.

Chacun a pu trouver une pièce qui lui faisait écho, du théâtre d'improvisation de l'Équipe de Plainpalais de Genève à la comédie musicale de la Compagnie Anao. Il y en avait pour tous les goûts.

Quatorze troupes de théâtre amateur se sont succédées pour le plaisir de tous à la salle polyvalente d'Armoy, transformée pour l'occasion, par une quinzaine de bénévoles, en un lieu propice à l'imaginaire.





Fleurissement du village

La commune d'Armoy possède maintenant une très jolie voie de passage entre Thonon et la vallée de Bellevaux. De l'avis général c'est une réussite autant sur le plan technique qu'esthétique.

Pour rendre notre village encore plus accueillant, le Conseil Municipal lance un concours de fleurissement durant l'été 2006 sur l'ensemble du chef-lieu.

Nous encourageons donc tous les propriétaires et locataires concernés à participer activement à l'embellissement de notre environnement.

A l'issue du concours, 3 prix seront décernés.

Par avance la commune remercie les participants de leur contribution pour mener à bien ce projet (de fleurissement).

EXTRAITS DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FÉVRIER 2006 AU 14 AVRIL 2006

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSE DU VILLAGE

Le marché initial, concernant les travaux d'aménagement de sécurité de la traverse du chef-lieu, a été signé le 14 septembre 2004, avec le groupement SA EMC-SOCCO, pour un montant de 608 487,80 euros HT. Un dépassement de travaux est constaté, le Conseil Municipal approuve à la majorité :

- · L'avenant n°1 s'élevant à 85 470,06 euros HT et augmentant de 14,05 % le marché
- · Le marché complémentaire, d'un montant de 55 673,20 euros HT, soit 9,15 % du marché initial.

RÉCAPITULATIF DU FINANCEMENT DE L'OPÉRATION

Dépenses - 970 226 € TTC

Maîtrise d'œuvre

et rémunérations diverses	41 954 €
Marché total	829 973 €
Marché complémentaire	66 587 €
Signalisation - Espaces verts	31 712 €

Recettes - 970 226 € TTC

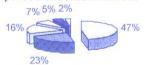
Participation Routes Départementales

	500 441 €		
Subventions diverses	207 638 €		
Emprunt	150 000 €		
Fonds propres	112 147 €		

COMPTABILITÉ 2005

Le Conseil Municipal arrête et approuve les comptes de l'année 2005, les dépenses et les recettes peuvent se résumer ainsi :

Dépenses de Fonctionnement



- □ 47 % Participations intercommunales
 □ 23 % Charges de gestion générale
 □ 16 % Charges du personnel
 □ 7 % Indemnités des élus
 □ 5 % Intérêts des emprunts
 □ 2 % Subventions

BUDGET COMMUNAL 2006

IMPÔTS LOCAUX

	Taux 2005	Produit 2005	Taux 2006	Produit 2006
Taxe d'Habitation	8,04 %	127 997 €	7,80 %	124,722 €
Taxe Foncier Bâti	7,27 %	64 027 €	7,05 %	65 466 €
Taxe Foncier Non Bâti	25,20 %	2 848 €	24,44 %	2 420 €
Taxe Professionnelle	10,23 %	22 158 €	9,92 %	22 231 €

VOTE DU BUDGET

Le budget principal 2006 est accepté à l'unanimité, il se résume ainsi :

978 749,41 € Section de fonctionnement dont participations intercommunales 150 100.00 € dont excédent 2005 416 424,41 € · Section d'investissement 1 060 269,00€ dont virement de la section de fonctionnement 565 619,00 €

Recettes de Fonctionnement

dont excédent et affectation 2005



☐ 36 % - Impôts directs ☐ 28 % - Dotations de l'Etat ☐ 4 % - Taxes diverses ☐ 11 % - Autres participations Produits des services

Dépenses d'Investissement

12 % - Autres



4 % - Remboursement d'emprunts

□ 2 % - Terrains
□ 4 % - Travaux sur bâtiments
□ 5 % - Voirie et éclairage public
■ 85 % - Traverse chef lieu

Recettes d'Investissement



□ 19 % - Subventions
□ 35 % - Participation Département chef lieu
□ 2 % - Dotations de l'Etat
□ 13 % - Emprunts
■ 31 % - Fonds propres

RÉGULARISATIONS FONCIÈRES "AVENUE DU STADE"

Le Conseil Municipal décide de régulariser l'emprise de l'Avenue du Stade (VC n°1), cette voie étant située en grande partie sur des terrains privés. Monsieur le Maire prendra contact avec tous les propriétaires fonciers concernés afin de signer les accords correspondants, au vu des documents d'arpentage élaborés par le géomètre.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

SUPERETTE VIVAL

138 787,00 €

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de mettre à la disposition de Monsieur Vincent DELMOTTE, l'actuel "local jeunes", pour l'extension de la superette, dont il est actuellement le gérant.

Monsieur Vincent DELMOTTE est autorisé à effectuer les travaux d'agencement intérieur, nécessaires à l'agrandissement de son commerce.

APPARTEMENT COMMUNAL

Le Conseil Municipal, accepte à l'unanimité de louer, à compter du 1er juin 2006, le local communal sis 3565 chef-lieu, d'une superficie de 35 m², à Monsieur Thierry COUPEAU, pour exercer sa profession de masseur-kinésithérapeute. Les travaux d'agencement nécessaires à l'activité seront à la charge du locataire.

OPÉRATION "LES PRÉS CARRÉS"

Le Conseil Municipal décide d'effectuer la mise en souterrain du réseau électrique moyenne tension et des lignes France Télécom ainsi que la modification de l'éclairage public au lieu-dit "Les Prés Carrés". Cette opération étant la continuité des travaux effectués l'an dernier au chef-lieu. Il confie cette opération au Seleq 74 et approuve la répartition financière suivante :

- Montant total des travaux 580 000 € TTC
- Participation communale 191 453 € TTC
- Frais généraux du Seleq 74 16 894 € TTC
- Participation Dcp 371 653 € TTC

DÉPÔT DÉCHETS VERTS

Le dépôt de déchets verts de la commune d'Armoy, sis "Sous l'Eglise", sera fermé définitivement à compter du 4 septembre 2006. Les déchets pourront être déposés à la déchetterie d'Allinges ou traités en compostage individuel.

CRÉATION D'UN EMPLOI **ADMINISTRATIF**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de créer, à compter du 1er juin 2006, un emploi administratif, pour le secrétariat de mairie, à temps non complet, pour une durée hebdomadaire de 17 h 30 (17.30/35°) en remplacement du poste CEC actuel. Cet emploi sera assuré par un agent nommé au cadre d'emploi d'agent administratif.



ACTIONS SOCIALES ET CULTURELLES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES COLLINES DU LÉMAN

- Halte-garderie permanente à Allinges (aérospatiale) + halte-garderie itinérante sur les 7 communes. Pour tous renseignements tél. au 04 50 72 01 04.
- Portage des repas : ce service s'adresse aux personnes âgées ou handicapées ou sortie d'hôpital. Tél. au 04 50 72 01 04
- Relais Assistantes Maternelles (RAM):
 Parents en recherche d'une "nounou" ou assistante maternelle en recherche d'enfants à garder, vous pouvez vous adresser au Relais Assistante Maternelle.

Une liste d'assistantes maternelles est disponible également en mairie.

Le RAM organise une réunion mensuelle d'un groupe d'analyse de la pratique pour les assistantes maternelles.

D'autre part des ateliers sont organisés tous les 15 jours pour les assistantes maternelles et les enfants qui leurs sont confiés.

• Projet parentalité:

Organisation d'animation-débats:

Le 4 avril 2006 à Armoy sur le thème "Papa dit oui, maman dit non, papy peut-être". Le 20 juin à 20 h (Allinges) "Comment poser des limites à la maison, à l'école, entre copains".

Animation actifs +:

Le 27 juin en lien avec l'interbibliothèque une sortie a été organisée au salon du livre à Genève avec repas à "La clé des Champs" à Veigy. Une quarantaine de personnes a participé à cette manifestation.

• Eglises néo-classique :

un concert aura lieu en l'église d'Allinges le 12 novembre dans le cadre des manifestations "Voyage musical en Chablais".

- Chemins de traverse : en partenariat avec la Maison des Arts et Loisirs Thonon/Evian, trois manifestations ont été prévues :
- 1- Lecture théâtrale a eu lieu le 21 avril à Draillant.
- 2- Stage à Armoy les 19 et 20 mai avec les habitants du territoire se terminant par la lecture théâtrale des stagiaires.
- 3- Spectacle "Ma famille" les 29 et 30 juin à Cervens.

Travaux d'assainissement en phase de finition...

Les travaux d'assainissement sont en cours d'achèvement pour la liaison entre le Crêt Sainte-Marie et le chef-lieu. Les tronçons vont être contrôlés en vidéo et en étanchéité. Après validation, le réseau sera raccordé au réseau d'assainissement de la station d'épuration de Thonon et ce, fin juin.

Une réception partielle des travaux sera réalisée après validation des contrôles de la RDA*. Quant aux branchements individuels, la communauté de communes informera les personnes concernées de la date possible de raccordement au réseau d'assainissement (dans les deux ans).

*Régie Départementale d'Assistance







COMITÉ DES FÊTES

Après le succès du carnaval avec la présence de plus de 70 enfants accompagnés de leurs parents, le Comité des Fêtes a décidé d'organiser à nouveau cette année la fête au village (les bonnes volontés sont les bienvenues!).

Cette manifestation aura lieu le dimanche 25 juin à la salle polyvalente avec les chants du groupe "Amalgames" ainsi que d'autres animations musicales.

Des stands de jeux accueilleront les enfants et les plus grands l'après-midi. Nous espérons que vous serez nombreux à venir passer un bon moment avec nous.

開展局間層

Le 2 juillet prochain ce ne sont pas moins de 18 batteries-fanfares de Haute-Savoie qui vous donnent rendez-vous à Le Lyaud et Armoy pour différentes animations : concert, messe, défilé et nombreuses interprétations.

Ne manquez pas le grand rassemblement des 600 musiciens qui joueront ensemble le dimanche 2 juillet 2006 à 18 heures sur le Champ Dunant, ainsi que les prestations des groupes qui animeront le cœur d'Armoy dès 19 h 30. Pour tous renseignements ou participation, contacter :

Denis LALONDE, Marcel CORSANO ou Philippe BOËGEAT.

Bibliothèque

Un concours de lecture intitulé "A vos livres, prêts? Jouez!" a été organisé par l'interbibliothèque des collines du Léman pour les 8-10 ans le 10 juin après-midi dans les locaux de l'aérospatiale à Allinges. Elodie BALANDRAS, illustratrice du livre sélectionné pour le concours : "vert de peur", était présente à l'école des Voigères pour faire découvrir aux enfants les rouages de l'illustration. Elle était présente à Allinges le 10 juin.

Marie-Christine DUCHÊNE interviendra à l'école, à la rentrée pour

faire découvrir aux enfants le monde de l'édition et présenter son album "Dessine-moi un arc-en-ciel".

A partir de septembre 2006, l'équipe de la bibliothèque poursuivra ses animations auprès des écoliers avec les interventions de Martine COLIN sur la plâtrière d'Armoy et les barques du Léman.

Vous pourrez aussi découvrir une exposition sur le loup à partir du 15 septembre.

Nous vous rappelons que l'inscription à la bibliothèque est gratuite. Horaires d'été : le samedi de 9 h 30 à 11 h 30 (en juillet et août).



Elodie Balandras dans une école.

CENTRE DE LOISIRS ÉTÉ 2006

Le centre de loisirs sera ouvert du 5 juillet au 25 août au centre aérospatiale à Allinges.

Les informations sur les programmes, les horaires et les tarifs seront distribués à l'école et disponibles en mairie.

STOP PUB!

La Communauté de Communes des Collines du Léman met à disposition des habitants du territoire des autocollants "STOP PUB".

Destinés à ceux qui ne lisent pas les publicités ou qui ne désirent plus les recevoir, ces autocollants sont à apposer sur leur boîte aux lettres. Ils mentionnent toutefois le souhait de "continuer à recevoir les informations communales et intercommunales".

Ces autocollants sont à retirer auprès des mairies ou de la CCCL.

SYMAGEV

Le schéma départemental pour l'accueil des gens du voyage pour l'arrondissement de Thonon-les-Bains fait état de la réalisation d'un terrain familial sur chaque commune. Le syndicat mixte des gens du voyage sédentarisés et non sédentarisés du Chablais (SYMAGEV)

ÉTAT CIVIL

Naissances

- DELAIRE Yona, Véronique née le 15 mai 2006 à Thonon
- PESNEL Jean né le 23 mai 2006 à Thonon

Mariage

• Isabelle, Colette, Virginie CROS et Eric, Raymond CHEVALLIER le 1^{er} avril 2006

Décès

- DECROUX François, Louis, Régis le 25 février 2006
- MICHON Jean, Paul, Léon le 23 mars 2006
- FROSSARD Juliette, Françoise (née SANSONNET) le 11 mai 2006
- LARCHER Marie-Louise (née LAMBERT) le 14 mai 2006
- ROUGEYROLLES Gilbert le 10 juin 2006
- GIROD Daniel, Eugène, Bernard le 12 juin 2006

demande donc aux élus de réfléchir à des parcelles, en priorité communales, susceptibles d'être retenues; l'acquisition foncière et l'aménagement du terrain seraient à la charge du syndicat. En revanche si aucune proposition n'est

En revanche si aucune proposition n'est faite, la législation autorise Monsieur le préfet à se substituer à la commune et à faire réaliser aux frais de celle-ci un terrain d'accueil.

AU SIVOM : UN DÉPART...

Après 27 années au service de la commune du Lyaud puis du SIVOM, Claude DÉAGE nous quitte afin de pouvoir poursuivre sa carrière à Marin.

Nous le remercions pour son dévouement et lui souhaitons bonne chance dans ce nouvel emploi.

À LA MAIRIE : UN DÉPART...

La secrétaire de mairie Nicole LAPER-ROUZAT nous quitte également, son CEC arrivant à expiration. Elle sera remplacée à compter de juin 2006 par Francine MALAURIE.

GENDARMERIE

Dans le cadre d'une réorganisation des brigades de gendarmerie de Thonon, Bons et Douvaine, la brigade de Thonon sera fermée à l'accueil du public les mardis, jeudis, dimanches et jours fériés. Accueil maintenu ces jours là dans les brigades de Bons et Douvaine.

La permanence téléphonique d'urgence continuera d'être assurée à Thonon.

MAIRIE

Les horaires provisoires jusqu'en septembre du secrétariat de mairie :

Lundi: 13 h 30 - 18 h 30 Mardi: 13 h 30 - 18 h Jeudi: 13 h 30 - 18 h Vendredi: 13 h 30 - 17 h 30 Fermeture le mercredi

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Une gerbe a été déposée au monument aux morts pour commémorer la fin de la seconde guerre mondiale, et se souvenir de tous ceux qui ont donnés leur vie pour notre pays.

LA FÊTE DES MAMANS

L'ambiance était festive et le repas excellent, mais un calendrier chargé a sans doute, retenu un grand nombre de mamans. Le repas était organisé au "Chalet" par la municipalité le 20 mai dernier et présenté sous forme de buffet pour les entrées, afin de permettre à tous de faire plus ample connaissance. Les plus anciennes apprenant ainsi à découvrir les plus jeunes mamans. Rendez-vous pris pour l'année prochaine pour passer ensemble cette agréable soirée.

DE NOUVELLES ACTIVITÉS

Bienvenue à Clément DELAIRE, habitant du chef-lieu qui installe son entreprise de plomberie-chauffage-sanitaire: DHT à Armoy - Tél. 06 21 04 76 68 Bienvenue également à Thierry COU-PEAU qui dans un tout autre registre établit son cabinet de kinésithérapie à côté de celui des infirmières sur la place des commerces.

ILS SONT OCTOGÉNAIRES... ET PLUS!

RONNET Charlotte, née le 30/01/26 CHAPPUIS Germaine, née le 21/02/21

GHIO Hortense, née le 27/02/13

CONVERSY François, né le 27/02/24

LAVANCHY Adrien, né le 30/03/25

VIBERT Jocelyne, née le 08/04/24

PEILLEX François, né le 15/04/26

DECROUX Henri, né le 04/05/24

BON ANNIVERSAIRE!

